



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Saône-et-Loire



Journée départementale Sécurité routière - Vélo

Voie verte

Charnay les Mâcon - Givry

Jeudi 1^{er} juin 2017

Principes d'organisation



Dans la continuité de l'action de l'année dernière :
décentraliser le dispositif pour offrir la possibilité
à diverses classes de l'ensemble du département
de participer à cette journée de :

- ✓ découverte des institutions
- ✓ dans un cadre patrimonial enrichissant
- ✓ en ayant le souci permanent du développement durable.

Le fil rouge : Vélo



Comme l'année dernière mais sur des distances beaucoup plus conséquentes :

- ✓ Une activité physique et sportive support pour se rendre d'un lieu à un autre : le cyclisme (de 40 km à 53 km par classe) sur la voie patrimoniale départementale qui fête ses 20 ans, la voie verte de Charnay-lès-Mâcon à Givry...
- ✓ La sécurité : les classes participantes s'engagent à respecter le taux d'encadrement des sorties à vélo sur route, soit 2 adultes agréés pour 12 élèves, avec un adulte supplémentaire par tranche de 6 élèves.

Partenariats



Clé de voute de la journée :

la coopération entre partenaires :

- ✓ Institutions départementales :
préfecture/DDT, gendarmerie et/ou police
pompiers, conseil départemental,
- ✓ Associations amies de l'école : Prévention
Routière, MAIF Prévention, MGEN, USEP et
UFOLEP, associations culturelles de Cluny,...

Les 6 classes



Charnay les Mâcon- Champgrenon (MN)	Martine Moulhi	24 CE2-CM1
Romanèche Thorins (MS)	Julien Mottey	18 CM1-CM2
St Rémy- Lucie Aubrac (CH1)	Cécile Lefèbvre	23 CM1
Cormatin (T)	Damien Gautherot	23 CE2->CM2
Montagny les Buxy (T)	Yvan Cap	20 CM1-CM2
Montagny les Buxy (T)	Caroline Deley	17 CE1-CE2

Circonscriptions concernées :

Chalon 1, CPC EPS : Yannick Tavernier

Mâcon Nord, CPC EPS : Pierre Martinerie

Mâcon Sud, CPC EPS : Jocelyne Soury-Lorius

Tournus, CPC EPS : Christine Favier

Les activités



Les classes participantes rejoindront la voie verte à vélo et participeront au à :

- ✓ 3 ateliers institutions (3 x 20min) à Cormatin
- ✓ 1 un atelier patrimoine (1h)
- ✓ Selon les lieux de départ
 - Soit une découverte environnementale vers Berzé-le-Châtel
 - Soit 2 ateliers à St Gengoux le National 1h ou 2x30 min



- Distancier sur la voie verte*
- St Rémy -> Givry : 5 km
 - Givry -> Buxy : 8 km
 - Buxy -> St Gengoux : 12 km
 - St Gengoux -> Cormatin : 7,5 km
 - Cormatin -> Cluny : 12,5 km
 - Cluny -> Berzé le Chatel : 6km
 - Tunnel du Bois Clair : 1,6 km
 - Berzé le Chatel -> Prissé : 14 km



St Gengoux le National :
- Ateliers sécurité - santé

Cormatin :
- Ateliers découverte des institutions
- Découverte patrimoine : le château

Cluny : découvert du patrimoine
Abbaye, architecture, ENSAM

Tunnel de Berzé le Châtel :
Découverte environnementale
et/ou patrimoniale

<p>Découverte du patrimoine</p> <p>6 classes - 1h chacune</p>	<p>Découverte des institutions</p> <p>Cormatin (voie verte)</p> <p>6 classes - 1 heure chacune</p> <p>Ateliers de 3x20 minutes (contenu)</p>	<p>Environnement – Santé - Sécurité</p>
<p>Château de Cormatin</p> <p>Cluny :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abbaye - Architecture - ENSAM 	<p>DDT – IDSR : voiture choc (=> ceinture de sécurité)</p> <p>Gendarmerie : les dispositifs de contrôle de vitesse</p> <p>Pompiers : simulation accident vélo</p> <p><i>NB : 3 personnes par atelier pour assurer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le rythme soutenu des rotations</i> - <i>Pallier les décalages horaires des classes</i> 	<p>Aire de repos juste après « tunnel biotope »</p> <p>Conseil départemental : arrêté de biotope (Ou les voies verts et bleues ?)</p> <p>4 classes</p> <p>St Gengoux : 2 classes</p> <ul style="list-style-type: none"> - UFOLEP : les points de sécurité pour le contrôle des vélos (et les petites réparations) 2 bénévoles + délégués USEP et UFOLEP - MGEN : jeu de société citoyen

Planning des activités



HORAIRES	SAINT GENGOUX	CORMATIN CHÂTEAU	CORMATIN INSTITUTIONS	CLUNY ABBAYE ou ARCHITECTURE	CLUNY ENSAM	BERZE ARRETE BIOTOPE ? Ou autre ?
9h00			CORMATIN			9h30 CHARNAY
10h00		MONTAGNY CE	MONTAGNY CM			ROMANECHÉ
11h00			MONTAGNY CE			
12h00	SAINT REMY		CHARNAY			12h30 CORMATIN
13h00			ROMANECHÉ	MONTAGNY CM		
14h00	MONTAGNY CE		SAINT REMY	CORMATIN (archi)	14h30 ROMANECHÉ	
15h00				CHARNAY		MONTAGNY CM
16h00		15h30 SAINT REMY				

NB : même s'ils sont donnés comme impératifs pour les classes, les horaires restent théoriques...



